

Grand Delta Habitat est lauréat du Palmarès Régional de l'Habitat 2022 avec la résidence cœur de ville "îlot Mouton" à Carpentras.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

17.11.22





Jeudi 10 novembre s'est tenu la quatrième édition du Palmarès Régional de l'Habitat, un concours qui met à l'honneur les opérations offrant une image innovante et exemplaire du logement social en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La résidence îlot Mouton située au cœur du centre ancien de Carpentras, **a été primée** par le jury pour sa conception innovante et la qualité du cadre de vie qu'elle offre à ses habitants.

Ce prix, apporte un nouvel éclairage sur l'activité de la Coopérative en cœur de ville.

Comme le souligne **Michel Gontard**, Président " pour construire en centre ancien, il faut savoir **allier** la préservation du patrimoine de la commune à de nouvelles solutions habitat qui prennent en compte les besoins et attentes des habitants, tant sur le plan économique qu'énergétique."

Cette volonté, portée par les équipes de Grand Delta Habitat et les élus locaux, permet de relever **les défis qui s'imposent sur ces territoires de centres-bourgs**, pour proposer des lieux de vie qualitatifs, parfaitement intégrés à l'environnement architectural des sites.

Ces opérations parfois complexes participent pleinement à l'**attractivité des centres-villes**. La résidence **îlot Mouton** en est un parfait exemple.

Concrétisée en partenariat avec la ville de Carpentras et le concours indispensable des financeurs dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés ; elle apporte **35 logements supplémentaires** à la commune.

La construction a été optimisée en fonction des contraintes du centre-ville : parking souterrain, extérieurs en îlot végétalisé, logements traversants, proximité des commerces et services pour encourager la mobilité douce.

Pour Grand Delta Habitat, associer **l'économie locale** dans ses chantiers est une priorité. Les entreprises qui sont intervenues sur l'opération sont "labellisées" en partenariat avec les Fédérations du Bâtiment et une "clause d'insertion" a permis l'intégration de personnes jusqu'alors éloignées de l'emploi.